



## **Afrique centrale : M. Ban Ki-moon appelle à la vigilance face à la menace de l'épidémie Ebola**

**Bujumbura (Burundi)/Libreville (Gabon), 4 décembre 2014** – Tirant les leçons des « incidences terribles du virus Ebola sur certains Etats d'Afrique de l'Ouest », le Secrétaire général des Nations Unies, M. Ban Ki-moon, a encouragé les dirigeants d'Afrique centrale à prendre des mesures préventives face au risque de propagation de cette épidémie. « Nous devons rester vigilants et veiller à ce que la sous-région soit suffisamment préparée », a-t-il souligné dans un message lu par son Représentant spécial pour l'Afrique centrale, M. Abdoulaye Bathily, lors de la 39<sup>e</sup> session ministérielle du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC), jeudi 4 décembre 2014 à Bujumbura (Burundi).

« Il existe un risque réel que le virus contamine les populations [...] et dépasse les capacités des pouvoirs publics concernés », a souligné le Secrétaire général de l'ONU, insistant sur l'importance de la prévention et de la mise en place d'une réponse régionale coordonnée. A cet égard, il a salué l'initiative de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) et des entités pertinentes des Nations Unies d'organiser un atelier conjoint en vue d'élaborer « une réaction cohérente et harmonisée ». Selon les experts de la CEEAC, cette réunion, qui est prévue à Yaoundé (Cameroun) du 15 au 17 décembre 2014, permettra de développer un « mécanisme de coordination régionale de la préparation et de la riposte à la maladie à virus Ebola en Afrique centrale ».

Le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA) participera à cette importante rencontre. L'ampleur de l'épidémie de fièvre hémorragique à virus Ebola exige en effet une mobilisation générale : le nombre de décès enregistré depuis sa résurgence s'élève à 6070, sur un total de 17145 personnes infectées, selon un rapport publié le 3 décembre 2014 par l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Les Etats membres de l'UNSAC ont décidé de faire le point sur cette menace (Ebola) au cours de leur 40<sup>e</sup> réunion prévue à Luanda (Angola) durant le premier semestre 2015. Cette session reviendra également en profondeur sur la question du changement climatique qui, à l'instar d'Ebola, est considéré comme « une menace à la paix et à la sécurité internationales ». Les participants ont par ailleurs réitéré la nécessité de poursuivre les débats sur les dossiers habituels liés à la situation politique et sécuritaire de la sous-région. Ces débats prendront en compte l'évaluation des efforts entrepris dans le cadre de la lutte contre le braconnage, la piraterie maritime dans le golfe de Guinée, les groupes armés qui déstabilisent la sous-région - notamment l'Armée de résistance du Seigneur (LRA), les Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR), les Forces démocratiques alliées (ADF/Ouganda), Boko Haram, etc. Sur ce dernier cas, une Déclaration condamnant « avec la plus grande fermeté » les actes du mouvement terroriste opérant dans le Nord du Nigeria (frontalier avec le Tchad et le Cameroun) a été adoptée<sup>1</sup>. Les Ministres des Affaires étrangères et Chefs des délégations proposent que cette question soit portée à l'attention du Conseil de sécurité. Ils recommandent également son inscription à l'ordre du jour du prochain Sommet des Chefs d'Etat de la CEEAC.

La 39<sup>e</sup> réunion de l'UNSAC a plaidé en faveur d'une réflexion sur « l'accroissement des moyens financiers et matériels » de l'UNOCA afin de lui permettre de faire face à ces menaces terroristes et à l'expansion de ses activités, y compris en matière de prévention et de consolidation de la paix. Il est aussi appelé à jouer un rôle crucial dans l'accompagnement des Etats concernés dans la conduite, entre 2015 et 2017, des processus électoraux pacifiques et démocratiques.

En liaison avec le Secrétariat (UNOCA), le Burundi assurera le suivi des recommandations de Bujumbura jusqu'à la 40<sup>e</sup> réunion. La Guinée équatoriale lui a passé le témoin de la présidence tournante du Comité. L'Angola (Première Vice-présidence) et le Gabon (Deuxième Vice-présidence) complètent le Bureau où la République Centrafricaine joue le rôle de Rapporteur.

<sup>1</sup> Voir l'intégralité de la Déclaration en Annexe.